

## Rôle supplétif de l'impôt foncier 2017

Commune	Catégorie d'impôt	Base de l'impôt	Taux	Montants
Esch/Alzette	A propriétés agricoles et forestières	0,00	600%	0,00
	B1 constructions commerciales	0,00	900%	0,00
	B2 constructions à usage mixte	0,00	600%	0,00
	B3 constructions à autre usage	0,00	300%	0,00
	B4 maisons unifamiliales, de rapport	0,00	300%	0,00
	B5 immeubles non bâtis autres que les terrains à bâtir à des fins d'habitation	68,75	600%	412,50
	B6 terrains à bâtir à des fins d'habitation	0,00	600%	0,00
	<b>A déduire</b>			
	A propriétés agricoles et forestières	0,00	600%	0,00
	B1 constructions commerciales	0,00	900%	0,00
	B2 constructions à usage mixte	0,00	600%	0,00
	B3 constructions à autre usage	0,00	300%	0,00
	B4 maisons unifamiliales, de rapport	0,00	300%	0,00
	B5 immeubles non bâtis autres que les terrains à bâtir à des fins d'habitation	0,00	600%	0,00
	B6 terrains à bâtir à des fins d'habitation	0,00	600%	0,00
<b>Total:</b>				412,50
Différence due à l'arrondissement des côtes d'impôt conform. à l'art. 1er du régl. gr.-d. du 27 août 1977				0,40
<b>Montant total du rôle</b>				<b>412,10</b>

Motif des déductions

Nouv. éval. d'imm. des contribuables repris

au présent rôle sous les No

### Rôle supplétif de l'impôt foncier 2018

Commune	Catégorie d'impôt	Base de l'impôt	Taux	Montants
Esch/Alzette	A propriétés agricoles et forestières	0,00	600%	0,00
	B1 constructions commerciales	0,00	900%	0,00
	B2 constructions à usage mixte	0,00	600%	0,00
	B3 constructions à autre usage	0,00	300%	0,00
	B4 maisons unifamiliales, de rapport	19,60	300%	58,80
	B5 immeubles non bâtis autres que les terrains à bâtir à des fins d'habitation	63,50	600%	381,00
	B6 terrains à bâtir à des fins d'habitation	0,00	600%	0,00
	A déduire			
	A propriétés agricoles et forestières	0,00	600%	0,00
	B1 constructions commerciales	0,00	900%	0,00
	B2 constructions à usage mixte	0,00	600%	0,00
	B3 constructions à autre usage	0,00	300%	0,00
	B4 maisons unifamiliales, de rapport	0,00	300%	0,00
	B5 immeubles non bâtis autres que les terrains à bâtir à des fins d'habitation	0,00	600%	0,00
	B6 terrains à bâtir à des fins d'habitation	0,00	600%	0,00
<b>Total:</b>				439,80
Différence due à l'arrondissement des côtes d'impôt conform. à l'art. 1er du régl. gr.-d. du 27 août 1977				0,40
<b>Montant total du rôle</b>				<b>439,40</b>

Motif des déductions

Nouv. éval. d'imm. des contribuables repris  
au présent rôle sous les No

### Rôle supplétif de l'impôt foncier 2019

Commune	Catégorie d'impôt	Base de l'impôt	Taux	Montants
Esch/Alzette	A propriétés agricoles et forestières	0,00	600%	0,00
	B1 constructions commerciales	397,74	900%	3.579,66
	B2 constructions à usage mixte	0,00	600%	0,00
	B3 constructions à autre usage	0,00	300%	0,00
	B4 maisons unifamiliales, de rapport	32,00	300%	96,00
	B5 immeubles non bâtis autres que les terrains à bâtir à des fins d'habitation	65,50	600%	393,00
	B6 terrains à bâtir à des fins d'habitation	0,00	600%	0,00
<b>A déduire</b>	<b>A propriétés agricoles et forestières</b>	<b>0,00</b>	<b>600%</b>	<b>0,00</b>
	B1 constructions commerciales	-382,49	900%	-3.442,41
	B2 constructions à usage mixte	0,00	600%	0,00
	B3 constructions à autre usage	0,00	300%	0,00
	B4 maisons unifamiliales, de rapport	0,00	300%	0,00
	B5 immeubles non bâtis autres que les terrains à bâtir à des fins d'habitation	-2,00	600%	-12,00
	B6 terrains à bâtir à des fins d'habitation	0,00	600%	0,00
<b>Total:</b>				<b>614,25</b>
Différence due à l'arrondissement des côtes d'impôt conform. à l'art. 1er du régl. gr.-d. du 27 août 1977				0,45
<b>Montant total du rôle</b>				<b>613,80</b>

Motif des déductions

Nouv. éval. d'imm. des contribuables repris  
au présent rôle sous les No

### Rôle supplétif de l'impôt foncier 2020

Commune	Catégorie d'impôt	Base de l'impôt	Taux	Montants
Esch/Alzette	A propriétés agricoles et forestières	0,00	600%	0,00
	B1 constructions commerciales	491,16	900%	4.420,44
	B2 constructions à usage mixte	0,00	600%	0,00
	B3 constructions à autre usage	21,50	300%	64,50
	B4 maisons unifamiliales, de rapport	141,19	300%	423,57
	B5 Immeubles non bâtis autres que les terrains à bâtir à des fins d'habitation	65,50	600%	393,00
	B6 terrains à bâtir à des fins d'habitation	0,00	600%	0,00
<b>A déduire</b>	<b>A propriétés agricoles et forestières</b>	<b>0,00</b>	<b>600%</b>	<b>0,00</b>
	B1 constructions commerciales	-382,49	900%	-3.442,41
	B2 constructions à usage mixte	0,00	600%	0,00
	B3 constructions à autre usage	-21,75	300%	-65,25
	B4 maisons unifamiliales, de rapport	-13,80	300%	-41,40
	B5 Immeubles non bâtis autres que les terrains à bâtir à des fins d'habitation	-9,75	600%	-58,50
	B6 terrains à bâtir à des fins d'habitation	0,00	600%	0,00
<b>Total:</b>				<b>1.693,95</b>
Différence due à l'arrondissement des côtes d'impôt conform. à l'art. 1er du régl. gr.-d. du 27 août 1977				<b>0,65</b>
<b>Montant total du rôle</b>				<b>1.693,30</b>

Motif des déductions

Nouv. éval. d'imm. des contribuables repris  
au présent rôle sous les No

## Rôle supplétif de l'impôt foncier 2021

Commune	Catégorie d'impôt	Base de l'impôt	Taux	Montants
Esch/Alzette	A propriétés agricoles et forestières	0,00	600%	0,00
	B1 constructions commerciales	793,16	900%	7.138,44
	B2 constructions à usage mixte	528,30	600%	3.169,80
	B3 constructions à autre usage	112,50	300%	337,50
	B4 maisons unifamiliales, de rapport	218,88	300%	656,64
	B5 immeubles non bâtis autres que les terrains à bâtir à des fins d'habitation	77,00	600%	462,00
	B6 terrains à bâtir à des fins d'habitation	49,50	600%	297,00
<b>A déduire</b>				
	A propriétés agricoles et forestières	0,00	600%	0,00
	B1 constructions commerciales	-759,45	900%	-6.835,05
	B2 constructions à usage mixte	-76,74	600%	-460,44
	B3 constructions à autre usage	-115,50	300%	-346,50
	B4 maisons unifamiliales, de rapport	-101,18	300%	-303,54
	B5 immeubles non bâtis autres que les terrains à bâtir à des fins d'habitation	-54,25	600%	-325,50
	B6 terrains à bâtir à des fins d'habitation	0,00	600%	0,00
<b>Total:</b>				<b>3.790,35</b>
Différence due à l'arrondissement des côtes d'impôt conform. à l'art. 1er du régl. gr.-d. du 27 août 1977				1,15
<b>Montant total du rôle</b>				<b>3.789,20</b>

Motif des déductions

Nouv. éval. d'imm. des contribuables repris

au présent rôle sous les No